

**SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE,
L'ANIMATION PÉDAGOGIQUE ET LE TRANSPORT
PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE**

BUREAU DU 11 JUIN 2025

<u>N° DELIB.</u>	<u>OBJET</u>	<u>PAGES</u>
B.03/2025	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 28 JANVIER 2025	
B.04/2025	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS	
B.05/2025	ADOPTION DU CALENDRIER ET DES THEMATIQUES DE L'EDITION 2026 DU CHALLENGE « LES MINI-TOQUES »	
B.06/2025	CATALOGUE DES ATELIERS PEDAGOGIQUES – ANNEE SCOLAIRE 2025-2026	

**SYM PYRENEES-MEDITERRANEE
SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET
LE TRANSPORT PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE**

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU DU MERCREDI 11 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 11 du mois de juin à 17 heures 30, le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée régulièrement convoqué, s'est réuni au siège du SYM Pyrénées-Méditerranée sis 23, rue de la Sardane à PERPIGNAN, sous la **Présidence de Monsieur Robert RAYNAUD.**

PRESENTS : MMES et MM

- CAMPS Philippe
- CANAL Marie Christine
- CAYROL Dominique
- GAY Catherine
- GOT Patrick
- HUET Stéphane
- IFSSAH Charles
- OUROS Jeanne
- MONIER Christiane
- RAYNAL Gérard
- RAYNAUD Robert
- SOL Frédéric
- VALETTE Marguerite

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR : MMES et MM

- GRANIER Michèle à Catherine GAY
- MOULIN Alexandre à Patrick GOT

ABSENTS EXCUSES : MMES et MM

- BAYONA Jacques
- BROSSEAU Sylvie
- LOPEZ Laurent
- ROLLAND MCKENZIE Corinne

Nombre de délégués en exercice : 19
Nombre de délégués présents : 13
Nombre de procurations : 2
Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES

Pour : 15

Contre : 00

Abstention : 00

Accusé de réception en préfecture
086256800297-20250611-B_03_2025-DE
Date de réception préfecture : 12/06/2025

N° de la Délibération	Objet :
N° B.03/2025	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 JANVIER 2025 DU BUREAU SYNDICAL

M. Le Président,

PROPOSE de soumettre au vote l'approbation du Procès-Verbal de la séance du Bureau syndical en date du 28 janvier 2025.

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Le Bureau syndical,

ADOpte le Procès-Verbal du Bureau syndical du 28 janvier 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Robert RAYNAUD



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication, ou de la date de rejet du recours gracieux (le silence de l'auteur de la décision durant un délai de deux mois valant rejet tacite de la demande). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>

Accusé de réception en préfecture
066-256600297-20250611-B_03_2025-DE
Date de réception préfecture : 12/06/2025

REUNION DU BUREAU
DU 28 JANVIER 2025 A 18H30
A PERPIGNAN

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU BUREAU DU 28 JANVIER 2025

Le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni le mardi 28 janvier 2025 à 18h30 au siège du SYM Pyrénées Méditerranée, à PERPIGNAN, sous la **Présidence** de **Monsieur Robert RAYNAUD**.

<u>PRESENTS</u> : MMES et MM	<u>ABSENT(E)S EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR</u> : MMES et MM
<ul style="list-style-type: none">▪ CAMPS Philippe▪ GAY Catherine▪ GOT Patrick▪ GRANIER Michèle▪ OUROS Jeanne▪ RAYNAL Gérard▪ RAYNAUD Robert▪ ROLLAND MCKENZIE Corinne▪ SOL Frédéric	<ul style="list-style-type: none">▪ BAYONA Jacques à Philippe CAMPS▪ BROSEAU Sylvie à Patrick GOT▪ CANAL Marie Christine à Catherine GAY▪ IFSSAH Charles à Gérard RAYNAL▪ LOPEZ Laurent à Frédéric SOL▪ VALETTE Marguerite à Michèle GRANIER▪ MONIER Christiane à Jeanne OUROS▪ MOULIN Alexandre à Robert RAYNAUD

Après enregistrement des pouvoirs et des élus effectivement présents, M. le Président a déclaré ouverte la séance, le quorum de 10 ayant été atteint (17 Elus présents ou représentés).

Mme Michèle GRANIER a été élue secrétaire de séance.

La séance se poursuit ensuite avec les différents points à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du Bureau du 5 décembre 2024
- 2) Modification du tableau des effectifs
- 3) Informations et Questions diverses

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU DU 5 DECEMBRE 2024

Délibération n° B.01/2025

M. Le Président,

PROPOSE de soumettre au vote l'approbation du Procès-Verbal de la séance du Bureau syndical en date du 5 décembre 2024.

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Le Bureau syndical,

ADOpte le Procès-Verbal du Bureau syndical du 5 décembre 2024.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Délibération n° B.02/2025

M. Le Président,

INFORME les Membres du Bureau syndical qu'il y a lieu de modifier le tableau des effectifs.

PROPOSE 3 ouvertures de poste :

- 1 poste d'Adjoint Technique TNC contractuel (art. L332-14) pour le service de portage de repas,
- 1 agent Contractuel à Temps non complet (art. L332-23-2°), relatif à l'accroissement saisonnier d'activité,
- 1 agent Contractuel à Temps non complet (art. L332-23-1°), relatif à l'accroissement temporaire d'activité.

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Bureau syndical,

ADOpte le tableau des effectifs ci-dessous :

Accusé de réception en préfecture
066-256600297-20250611-B_03_2025-DE
Date de réception préfecture : 12/06/2025

TABLEAU DES EFFECTIFS

(Délibération du 28/01/2025)

Cat.	Grades ou Emplois	Temps de travail	Emplois créés au 05/12/2024	Emplois créés au 28/01/2025	dont contractuels autorisés Articles L332-8 L332-14	Emplois pourvus au 28/01/2025	dont contractuels autorisés Articles L332-8 - L332-14
EMPLOI FONCTIONNEL							
A	DGS 40 000 à 80 000 habitants	TC	1			1	
TOTAL 1			1			1	
EMPLOIS PERMANENTS							
Filière administrative							
A	Attaché Hors Classe	TC	1			0	
B	Rédacteur principal 2ème classe	TC	1			1	
B	Rédacteur Territorial	TC	2			1	
C	Adjoint Administratif Principal 1ère classe	TC	1			0	
C	Adjoint Administratif Principal 2ème classe	TC	2			2	
C	Adjoint Administratif	TC	2			1	
TOTAL 2			9			5	
Filière technique							
A	Ingénieur	TC	1			0	
B	Technicien Principal 1ère classe	TC	2		1	1	
B	Technicien	TC	1			0	
C	Adjoint Technique Territorial Principal 1ère classe	TC	1			1	
C	Adjoint Technique Territorial Principal 1ère classe	TNC	1			0	
C	Adjoint Technique Territorial Principal 2ème classe	TC	2			0	
C	Adjoint Technique Territorial Principal 2ème classe	TNC	2			1	
C	Adjoint Technique Territorial	TC	3			3	
C	Adjoint Technique territorial	TNC	2	1	1	0	
TOTAL 3			15	1	2	6	
EMPLOIS NON PERMANENTS							
Filière technique							
C	Adjoint Technique Territorial Contractuel	TC	1			0	
C	Contractuel remplacement agent sur emplois permanents Art. L332-13	TNC	2			2	
C	Contractuel accroissement saisonnier d'activité (besoin saisonnier) Art. L332-23 -2°	TNC		1		0	
C	Contractuel Accroissement temporaire d'activité (besoin occasionnel) Art. L332-23-1°	TNC		1		0	
TOTAL 4			3	2		2	
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)			28	3	2	14	

Accusé de réception en préfecture
066-256600297-2025061118_03_2025-DE
Date de réception préfecture : 12/06/2025

DIT que les crédits sont inscrits au budget, chapitre 012.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

Néant.

L'ordre du jour, relatif aux délibérations et questions diverses étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

Le Secrétaire de Séance,
Michèle GRANIER

M. Granier



Perpignan, le - 6 FEV. 2025

Le Président,
Robert RAYNAUD

SYM PYRENEES-MEDITERRANEE
SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET
LE TRANSPORT PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU DU MERCREDI 11 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 11 du mois de juin à 17 heures 30, le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée régulièrement convoqué, s'est réuni au siège du SYM Pyrénées-Méditerranée sis 23, rue de la Sardane à PERPIGNAN, sous la **Présidence** de **Monsieur Robert RAYNAUD**.

PRESENTS : MMES et MM

- CAMPS Philippe
- CANAL Marie Christine
- CAYROL Dominique
- GAY Catherine
- GOT Patrick
- HUET Stéphane
- IFSSAH Charles
- OUROS Jeanne
- MONIER Christiane
- RAYNAL Gérard
- RAYNAUD Robert
- SOL Frédéric
- VALETTE Marguerite

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR : MMES et MM

- GRANIER Michèle à Catherine GAY
- MOULIN Alexandre à Patrick GOT

ABSENTS EXCUSES : MMES et MM

- BAYONA Jacques
- BROSSEAU Sylvie
- LOPEZ Laurent
- ROLLAND MCKENZIE Corinne

Nombre de délégués en exercice : 19
Nombre de délégués présents : 13
Nombre de procurations : 2
Nombre de suffrages exprimés : 15
VOTES
Pour : 15
Contre : 00
Abstention : 00

Accusé de réception en préfecture
06256600297-20250611-B_04_2025-DE
Date de réception préfecture : 12/06/2025

N° de la Délibération	Objet :
N° B.04/2025	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

M. Le Président,

INFORME les Membres du Bureau syndical qu'il y a lieu de modifier le tableau des effectifs.

PROPOSE 1 ouverture de poste :

- 1 poste de catégorie A, emploi non permanent à Temps Complet en contrat de projet (art. L332-24 à L332-26), dans le cadre du suivi de la mission d'étude et de programmation d'une cuisine centrale.

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,
Le Bureau syndical,

ADOpte le tableau des effectifs ci-dessous :

TABLEAU DES EFFECTIFS							
(Délibération du 11/06/2025)							
Cat.	Grades ou Emplois	Temps de travail	Emplois créés au 28/01/2025	dont contractuels autorisés Articles L332-8 L332-14	Emplois créés au 11/06/2025	Emplois pourvus au 11/06/2025	dont contractuels autorisés Articles L332-8 - L332-14
	EMPLOI FONCTIONNEL						
A	DGS 40 000 à 80 000 habitants	TC	1			1	
	TOTAL 1		1			1	
	EMPLOIS PERMANENTS						
	Filière administrative						
A	Attaché Hors Classe	TC	1			0	
B	Rédacteur principal 2ème classe	TC	1			1	
B	Rédacteur Territorial	TC	2			1	
C	Adjoint Administratif Principal 1ère classe	TC	1			0	
C	Adjoint Administratif Principal 2ème classe	TC	2			0	
C	Adjoint Administratif	TC	2			1	
	TOTAL 2		9	0	0	3	

	Filière technique						
A	Ingénieur	TC	1			0	
B	Technicien Principal 1ère classe	TC	2	1		2	1
B	Technicien	TC	1			0	
C	Adjoint Technique Territorial Principal 1ere classe	TC	1			1	
C	Adjoint Technique Territorial Principal 1ere classe	TNC	1			0	
C	Adjoint Technique Territorial Principal 2ème classe	TC	2			1	
C	Adjoint Technique Territorial Principal 2ème classe	TNC	2			1	
C	Adjoint Technique Territorial	TC	3			3	
C	Adjoint Technique territorial	TNC	3	1		1	1
	TOTAL 3		16	2	0	9	
	EMPLOIS NON PERMANENTS						
	Filière technique						
C	Adjoint Technique Territorial Contractuel	TC	1			0	
A	Contrat de Projet Art. L332-24 à L332-26	TC			1	0	
C	Contractuel remplacement agent sur emplois permanents Art. L332-13	TNC	2			1	
C	Contractuel accroissement saisonnier d'activité (besoin saisonnier) Art. L332-23 -2°	TNC	1			0	
C	Contractuel Accroissement temporaire d'activité (besoin occasionnel) Art. L332-23-1°	TNC	1			0	
	TOTAL 4		5	0	1	1	
	TOTAL GENERAL (1+2+3+4)		31	2	1	14	2

DIT que les crédits sont inscrits au budget, chapitre 012.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,
Le Président
Robert RAYNAUD

Accusé de réception en préfecture
066-256600297-20250611-B_04_2025-DE
Date de réception préfecture : 12/06/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication, ou de la date de rejet du recours gracieux (le silence de l'auteur de la décision durant un délai de deux mois valant rejet tacite de la demande). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>

**SYM PYRENEES-MEDITERRANEE
SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET
LE TRANSPORT PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE**

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU DU MERCREDI 11 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 11 du mois de juin à 17 heures 30, le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée régulièrement convoqué, s'est réuni au siège du SYM Pyrénées-Méditerranée sis 23, rue de la Sardane à PERPIGNAN, sous la **Présidence** de **Monsieur Robert RAYNAUD**.

P R E S E N T S : MMES et MM

- CAMPS Philippe
- CANAL Marie Christine
- CAYROL Dominique
- GAY Catherine
- GOT Patrick
- HUET Stéphane
- IFSSAH Charles
- OUROS Jeanne
- MONIER Christiane
- RAYNAL Gérard
- RAYNAUD Robert
- SOL Frédéric
- VALETTE Marguerite

A B S E N T (E) S E X C U S E (E) S A Y A N T D O N N E P O U V O I R : MMES et MM

- GRANIER Michèle à Catherine GAY
- MOULIN Alexandre à Patrick GOT

A B S E N T S E X C U S E S : MMES et MM

- BAYONA Jacques
- BROSEAU Sylvie
- LOPEZ Laurent
- ROLLAND MCKENZIE Corinne

Nombre de délégués en exercice : 19
Nombre de délégués présents : 13
Nombre de procurations : 2
Nombre de suffrages exprimés : 15
VOTES
Pour : 15
Contre : 00
Abstention : 00
Accusé de réception en préfecture 066-256600207-20250611-B-05-2025-DE Date de réception préfecture : 12/06/2025

N° de la Délibération	
N° B.05/2025	CHALLENGE LES MINI-TOQUES : ADOPTION DU CALENDRIER ET DES THEMATIQUES DE L'EDITION 2026 DU CHALLENGE « LES MINI-TOQUES »

M. le Président,

PROPOSE d'adopter le calendrier et les thématiques de l'édition 2025/2026 :

Le thème :

- ⇒ CM1 : création d'un gâteau d'anniversaire, 2 fruits imposés dont le choix sera proposé par les parrains,
 - ⇒ CM2 : 2 légumes imposés dont le choix sera proposé par les parrains,
- INGREDIENT OBLIGATOIRE pour les 2 catégories : le chocolat

Calendrier :

- ⇒ octobre 2025 : date à valider, Conférence de presse, à la Cci
- ⇒ 12 mars 2026 : Retour des recettes au SYM P-M
- ⇒ 16 mars 2026 : Comité de lecture, sélection des finalistes
- ⇒ 1^{er} avril 2026 : journée de cohésion : visite de Cémoi, ateliers, repas autour du chocolat
- ⇒ 8 avril 2026 : Finale, épreuves pratiques à Argelès sur Mer
- ⇒ 15 avril 2026: Remise des Prix au Palais des Congrès ou au Méga Castillet à Perpignan

Les parrains :

- Sollicitation des Frères Pourcel du restaurant le Jardin des Sens à Montpellier
- Le chocolatier Cémoi

Nouveautés 2026 :

Création d'un mini-challenge pour les enfants de maternelle

- Thème : Présentation d'une recette sur papier
- Les parrains : CEMOI et 1 toque blanche
- Présentation de la recette (support papier, relief, 3D, libre choix ?)
- Le Comité de lecture : Notation identique que pour les CM1/CM2 : 3 classes ou 3 établissements représentés par 1 enfant chacun seront retenus

Important : pour la journée de cohésion : si choix de la sélection pour 3 enfants, ils seront les ambassadeurs de leur classe ou de leur école. Il faudra impérativement qu'un adulte puisse les accompagner les mercredis.

La commission animation pédagogique et communication en date du 26 mai 2025 a émis un avis favorable.

Où l'exposé complémentaire de M. le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité

Le Bureau syndical,

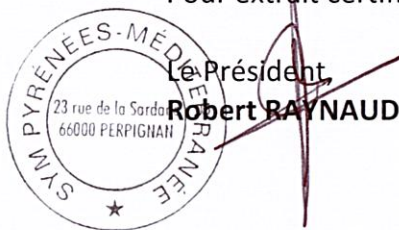
ARRETE les dates d'organisation du Challenge des Mini-Toques comme suit sous réserve de l'acceptation de nos partenaires :

- ⇒ octobre 2025 : date à valider, Conférence de presse, à la Cci
- ⇒ 12 mars 2026 : Retour des recettes au SYM P-M
- ⇒ 16 mars 2026 : Comité de lecture, sélection des finalistes
- ⇒ 1^{er} avril 2026 : journée de cohésion : visite de Cémoi, ateliers, repas autour du chocolat
- ⇒ 8 avril 2026 : Finale, épreuves pratiques à Argelès sur Mer
- ⇒ 15 avril 2026: Remise des Prix au Palais des Congrès ou au Méga Castillet à Perpignan

ADOpte les modalités d'organisation comme énoncées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,



Le Président
Robert BAYNAUD

SYM PYRENEES-MEDITERRANEE
SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET
LE TRANSPORT PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU DU MERCREDI 11 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 11 du mois de juin à 17 heures 30, le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée régulièrement convoqué, s'est réuni au siège du SYM Pyrénées-Méditerranée sis 23, rue de la Sardane à PERPIGNAN, sous la **Présidence** de **Monsieur Robert RAYNAUD**.

PRESENTS : MMES et MM

- CAMPS Philippe
- CANAL Marie Christine
- CAYROL Dominique
- GAY Catherine
- GOT Patrick
- HUET Stéphane
- IFSSAH Charles
- OUROS Jeanne
- MONIER Christiane
- RAYNAL Gérard
- RAYNAUD Robert
- SOL Frédéric
- VALETTE Marguerite

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR : MMES et MM

- GRANIER Michèle à Catherine GAY
- MOULIN Alexandre à Patrick GOT

ABSENTS EXCUSES : MMES et MM

- BAYONA Jacques
- BROSSAU Sylvie
- LOPEZ Laurent
- ROLLAND MCKENZIE Corinne

Nombre de délégués en exercice : 19
Nombre de délégués présents : 13
Nombre de procurations : 2
Nombre de suffrages exprimés : 15
VOTES
Pour : 15
Contre : 00
Abstention : 00

Accusé de réception en préfecture
06/25/2025 09:29:27-20250611-B_06_2025-DE
Date de réception préfecture : 12/06/2025

N° de la Délibération	
N° B.06/2025	CATALOGUE DES ATELIERS PEDAGOGIQUES – ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

M. le Président,

PROPOSE de reconduire le catalogue des animations pédagogiques pour l'année scolaire 2025-2026.

INFORME que le coût prévisionnel du catalogue est de 8 500 € incluant les transports, pour l'année scolaire 2025/2026.

PRECISE que la Commission Animation, réunie le 26 mai 2025, a émis un avis favorable pour l'ensemble des activités.

Où l'exposé complémentaire de M. le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité
Le Bureau syndical,

APPROUVE le catalogue des ateliers pédagogiques pour l'année 2025/2026,

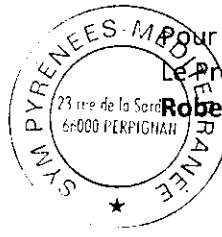
FIXE conformément aux fiches annexées à la présente les pourcentages et les montants de prise en charge par le syndicat,

PRECISE que les dossiers présentés par les communes, les corps enseignants ou les équipes d'animation devront être adressés au Syndicat au plus tard le 29/09/2025.

DIT que l'attribution sera soumise à étude de l'appel à projet dûment complété, en fonction des quotas et sous réserve des crédits disponibles au budget.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Robert RAYNAUD



Thématique Développement Durable 2025/2026

Projets	Quota	Public	Coût Par projet	Aide SYM par projet	Reste à charge aux communes par projet
Sydetom 66	11	Scolaires CM1/CM2	-	100 % transports	-
IDA 99 jeu du recycl'	2	Scolaires /Alsh Elem	150 €	50 %	75 €
SlowFood construction hôtel à insectes	3	Scolaires élémentaires	180 €	50 %	90 €
SlowFood Construction d'un lombricomposteur	2	Scolaires Mat ou Elem	170 €	50 %	85 €
Maillon solidaire	1	Scolaires élémentaires CM1 CM2	500 €	50 %	250 €
Ambassadeurs du tri PMM	Illimité	Scolaires Elémentaires CM1 CM2	-	-	-

Prévision des dépenses pour le SYM :

840 € pour les ateliers + 1 500 € de transports = 2 340 €

Thématique Nutrition 2025/2026

Projets	Quota	Public	Coût Par projet	Aide SYM par projet	Reste à charge aux communes par projet
Petit déjeuner	13	Scolaires élémentaires	-	-	-
Jeu d'équilibre alimentaire	3	Scolaires élémentaires	-	-	-
Régalez plutôt que gaspiller	3	Scolaires / Alsh mat / élem	-	-	-
Ida 66 gaspillage alimentaire	4	Scolaire Elémentaires	150 €	50 %	
Slow Food cuisine anti gaspi	2	Scolaire mat/ élem	200 €	50%	

Prévision des dépenses pour le SYM :

400 € pour les ateliers

Thématique Jardin 2025/2026

Projets	Quota	Public	Coût Par projet	Aide SYM par projet	Reste à charge aux communes par projet
Paysans à l'école *	3	Scolaires CM1/CM2	402 €	50 % + 100% du transport*	201 €
Clvam blo 66*	3	Scolaires /Alsh Mat ou Elem	160 €	50 %+ 100% du transport*	80 €
Slow food	2	Scolaires élémentaires	180 €	90 €	90 €
Potager sur pied	3	Scolaires Mat ou Elem	1000 €	50 %	500 €
Lycée de Rivesaltes*	7	Scolaires élémentaires	-	100% du transport*	-
Halle aux carreaux*		Scolaires/alsh Elémentaires	-	+ 100% du transport*	-

Prévision des dépenses pour le SYM :

2 523 € d'ateliers + 3 100 € de transports = 5 623 €